

Transport scolaire 2014 / 2015

Mode d'emploi

Le barème de participation des familles

quotient familial (CAF - MSA) retenu	inférieur à 550	de 550 à 650	de 651 à 750	supérieur à 750 ou non déclaré
tarification annuelle	40 €	70 €	105 €	140 €

suppression des frais de dossier

3e enfant - 50% sur le barème	à partir du 4e enfant gratuit	Élèves saisonniers ou arrivés en cours d'année (à partir du 1er décembre) - 50% sur le barème	Pour les familles qui accueillent des enfants placés et pour les élèves dont le taux de handicap est supérieur à 50 % 40 €





Inscriptions à partir du 12 mai 2014

sur le site **www.savoie.fr**

Jusqu'au 15 juin ou jusqu'au 15 juillet pour les affectations tardives

1 Inscrivez-vous en ligne

en vous connectant avec les identifiants que vous recevrez par courrier au plus tard le 7 mai.



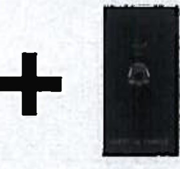
2 Envoyez les justificatifs

si votre quotient familial est inférieur à 750 à votre AO2 (autorité organisatrice déléguée) ou à la Direction des Transports départementaux [1]





Attestation CAF ou MSA



Photocopie du livret de famille

3 Vous recevrez une confirmation

par courrier électronique

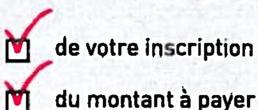
- de votre inscription
- du montant à payer

4 Choisissez le paiement en ligne

pour régler votre inscription



ou par chèque à votre AO2 (autorité organisatrice déléguée) ou à la Direction des Transports départementaux [1]



en 1 fois
et au plus tard le 25 juillet

ou

en 3 paiements
mensuels consécutifs



Pour tout complément d'information dès le 12 mai
- 04 79 75 37 55
- www.savoie.fr

[1] Direction des transports du Département
1 rue des Cévennes BP 40850 73008 Chambéry cedex